

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom Commercial du Produit:
BaraCide W-960

Date de révision :
15-sept.-2022

Numéro de révision:
5

1. IDENTIFICATION/PREPARATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom Commercial du Produit:

BaraCide W-960

Synonymes

Aucun(e)

Famille chimique

Indéterminé(e)(s)

Code d'identification interne

HB000001

Utilisation recommandée et restrictions d'utilisation

Application

Biocide

Pas destiné à la vente aux États-Unis CANNOT BE IMPORTED INTO THE UNITED STATES

Utilisations déconseillées

Aucune information disponible

Nom et les coordonnées du fabricant

Fabricant/fournisseur

Halliburton Energy Services

14th Floor, CitiBank Tower, Al-Qutayat Street

Dubai, UAE

Telephone Number : +971 43036666

Informations supplémentaires

Préparée par

Conformité chimique

e-mail: fdunexchem@halliburton.com

Numéro d'appel d'urgence

1-760-476-3962

Code d'accès de l'intervention en cas d'incident généralisé : 334305

Numéro de contrat : 14012

2. Identification des dangers

Système de classification

This SDS was prepared in accordance with United Nations "Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals (GHS)" and its revisions.

Classification

Toxicité aiguë par voie orale	Catégorie 4 - H302
Toxicité aiguë - cutanée	Catégorie 5 - H313
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1 - H314
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1 - H318
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - (exposition unique)	Catégorie 1 - H370
Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 1 - H400

Toxicité aquatique chronique	Catégorie 1 - H410
------------------------------	--------------------

Pictogrammes de danger**Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H313 - Peut être nocif par contact cutané

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence**Prévention**

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Intervention

P301 + P312 - EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P330 - Rincer la bouche

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON et un médecin en cas de malaise.

P301 + P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin

P391 - Recueillir le produit répandu

Stockage

P405 - Garder sous clef

Élimination

P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale

Contient**Substances**

Chlorure de didécyldiméthylammonium

Ethylène glycol

Numéro CAS

7173-51-5

107-21-1

Informations supplémentaires

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT)

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB)

3. Composition/informations sur les composants

Substances	Numéro CAS	Pourcentage (%)	SGH Classification
Chlorure de didécylidiméthylammonium	7173-51-5	60 - 100%	Skin Corr. 1B (H314) Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 5 (H313) STOT SE 3 (H335) Eye Dam. 1 (H318) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)
Ethylène glycol	107-21-1	10 - 30%	Acute Tox. 4 (H302) STOT SE 1 (H370)

4. Premiers secours

Premiers secours

Inhalation

En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. En cas d'irritation ou de difficulté respiratoire, consulter un médecin.

Peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon pendant au moins 30 minutes et retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter immédiatement un médecin.

Yeux

En cas de contact, certain ou soupçonné, rincer immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes, puis consulter un médecin immédiatement après le rinçage.

Ingestion

NE PAS faire vomir Rincer plusieurs fois la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin en cas de symptômes

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Nocif en cas d'ingestion Peut causer des lésions des organes internes. Nocif par contact cutané

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin

Sans objet

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés

Indéterminé(e)(s)

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau

Dangers spécifiques dus au produit chimique

La décomposition dans le feu peut produire des gaz toxiques.

Toute action de protection spéciale pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Le personnel de lutte contre l'incendie doit porter des vêtements protecteurs ainsi qu'un appareil respiratoire autonome

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection adéquat. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs. Mettre en place une ventilation adaptée

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêchez des égouts entrants, des voies d'eau ou des basses zones. Consulter les autorités locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Si la sécurité n'est pas compromise, isoler les déversements et stopper les fuites. Endiguer les déversements avec du sable ou un autre matériau inerte. Ramasser à la pelle et éliminer.

Informations supplémentaires

Voir Rubrique 8 et 13 pour toute information supplémentaire

7. Manipulation et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Utiliser un équipement de protection adéquat. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs. Mettre en place une ventilation adaptée. Se laver les mains après utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans le conteneur original. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver à l'écart des oxydants. Conserver à l'écart des acides. Garder à l'écart des aliments.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Substances	Numéro CAS	Emirats Arabes Unis	Bahreïn	Koweït	Conseil de coopération du Golfe
Chlorure de didécyldiméthylammonium	7173-51-5	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Ethylène glycol	107-21-1	Sans objet	STEL: 25 ppm STEL: 45 mg/m ³	TWA: 125 mg/m ³ TWA: 50.0 ppm STEL: 100 mg/m ³	STEL: 25 ppm STEL: 45 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Utiliser dans un local bien aéré

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Au cas où les mesures de contrôle technique et les pratiques de travail ne suffisent pas pour empêcher les expositions excessives, un hygiéniste industriel ou un professionnel compétent, en fonction de l'application spécifique de ce produit, doit sélectionner un équipement de protection individuelle et en déterminer l'utilisation.

Protection respiratoire

Si le contrôle technique ou les méthodes de travail ne permettent de maintenir le niveau d'exposition en dessous des limites autorisées ou si le niveau d'exposition est inconnu, alors un assistant respiratoire certifié NIOSH, Norme Européenne EN149, AS/NZS 1715:2009 doit être utilisé. Le choix et les méthodes d'utilisation des équipements de sécurité y compris les assistants respiratoires, doivent être effectués par un Agent Industriel qualifié ou médecin du travail.

Protection des mains

Gants en nitrile nbr. Gants de protection résistants aux produits chimiques (EN 374) Matériaux résistants à un contact direct plus prolongé (recommandé : indice de protection au moins égal à 6, correspondant à une résistance à la perméation > 480 minutes selon EN 374) :

Protection de la peau

Porter les vêtements de protection imperméables qui s'imposent, y compris des bottes, des gants, une blouse, un tablier, une veste imperméable, un pantalon ou une combinaison pour éviter tout contact avec la peau.

Protection des yeux

Lunettes résistantes aux produits chimiques et masque facial en cas de risques d'éclaboussures.

Autres précautions:

Aucun(e) connu(e)

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique :

Liquide

Couleur

Jaune clair

Odeur:

Inodore

Seuil olfactif:

Aucune information disponible

pH :

6-7.5 (20C; 10 g/L)

Densité

0.94 (20 °C/68 °F)

Point/gamme de congélation (C):

Aucune information disponible

Point/gamme de congélation (C):

Aucune information disponible

Point/gamme d'ébullition (C):

Aucune information disponible

Point d'éclair/plage (C):

> 100 °C

Méthode de point d'éclair:

Aucune information disponible

Seuil d'inflammabilité dans l'air: (%):

Aucune information disponible

Seuil d'inflammabilité dans l'air: (%):

Aucune information disponible

Auto-inflammabilité (C):

Aucune information disponible

Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1):

Aucune information disponible

Pression de vapeur

Aucune donnée disponible

Densité de vapeur (air = 1):

Aucune information disponible

Hydrosolubilité

Miscible dans l'eau

Température de décomposition (C):

Aucune information disponible

Viscosité, Dynamique:

120-220 mPas @ 20°C

Viscosité, cinématique:

Aucune information disponible

Coefficient de division n-Octanol/eau:

Aucune information disponible

Poids Moléculaire:

Aucune information disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Réactivité

Pas prévu d'être réactif.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

Possibilité de réactions dangereuses

Impossible.

Conditions à éviter

Chaleur excessive

Matières incompatibles

Oxydants puissants. Acides forts. Alcalis forts.

Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e)

Directives supplémentaires

Sans objet

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Inhalation

Moyennement irritant pour l'appareil respiratoire.

Contact oculaire

Sérieusement irritant pour les yeux avec danger de lésions oculaires

Contact cutané

Grave irritation de la peau avec destruction des tissus dermiques

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion Peut causer des lésions rénales. Peut affecter le système nerveux central.

Effets chroniques/cancérogénicité

Il n'existe aucune information indiquant que le produit ou ses composants à une concentration de plus de 0.1 % présentent un danger chronique pour la santé.

DL50 par voie orale 300.92 mg/kg

Données toxicologiques pour les composants

Substances	Numéro CAS	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Chlorure de didécyl diméthylammonium	7173-51-5	329 mg/kg-bw (rat)	2930 mg/kg-bw (rabbit)	Aucune donnée disponible
Ethylène glycol	107-21-1	1400 mg/kg bw (Human)	9530 mg/kg (Rabbit)	> 2.5 mg/L (Rat, mist, 6h) (saturated concentration)

Substances	Numéro CAS	Corrosion/irritation cutanée
Chlorure de didécyl diméthylammonium	7173-51-5	Voie cutanée, lapin : Grave irritation de la peau avec destruction des tissus dermiques Provoque des brûlures
Ethylène glycol	107-21-1	Non irritant pour la peau (lapin)

Substances	Numéro CAS	Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Chlorure de didécyl diméthylammonium	7173-51-5	Corrosif pour les yeux Provoque de sévères irritations et/ou brûlures Œil, lapin :
Ethylène glycol	107-21-1	Non irritant pour les yeux (lapin)

Substances	Numéro CAS	Sensibilisation cutanée
Chlorure de didécyl diméthylammonium	7173-51-5	Ne provoque aucune sensibilisation sur l'animal de laboratoire (cobaye)
Ethylène glycol	107-21-1	Ne provoque aucune sensibilisation sur l'animal de laboratoire (cobaye) Sur des volontaires humains, le protocole Patch Test n'a pas mis en évidence de propriétés sensibilisantes

Substances	Numéro CAS	Sensibilisation respiratoire
Chlorure de didécyl diméthylammonium	7173-51-5	Aucune information disponible
Ethylène glycol	107-21-1	Aucune information disponible

Substances	Numéro CAS	Effets mutagènes
Chlorure de	7173-51-5	Les tests in vivo n'ont pas montré des effets mutagènes Les tests in vitro n'ont pas montré des effets

didécylidiméthylammonium		mutagènes.
Ethylène glycol	107-21-1	Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes. Les tests in vivo n'ont pas montré des effets mutagènes

Substances	Numéro CAS	Effets cancérogènes
Chlorure de didécylidiméthylammonium	7173-51-5	N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimentations animales
Ethylène glycol	107-21-1	N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimentations animales

Substances	Numéro CAS	Toxicité pour la reproduction
Chlorure de didécylidiméthylammonium	7173-51-5	Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales.
Ethylène glycol	107-21-1	Les données sont non-concluantes ou insuffisantes pour permettre une classification. Des effets foetotoxiques et tératogènes ont été observés sur les animaux de laboratoire à des concentrations non toxiques pour la mère.

Substances	Numéro CAS	STOT - exposition unique
Chlorure de didécylidiméthylammonium	7173-51-5	Peut irriter les voies respiratoires
Ethylène glycol	107-21-1	Peut provoquer des troubles des lésions de Rein Système nerveux central (SNC) Aucune toxicité n'a été observée dans des essais portant sur des animaux à des concentrations nécessitant une classification.

Substances	Numéro CAS	STOT - exposition répétée
Chlorure de didécylidiméthylammonium	7173-51-5	Aucune donnée de qualité suffisante n'est disponible. Non applicable en raison de la corrosivité de la substance.
Ethylène glycol	107-21-1	Sans objet Aucune toxicité n'a été observée dans des essais portant sur des animaux à des concentrations nécessitant une classification.

Substances	Numéro CAS	Danger par aspiration
Chlorure de didécylidiméthylammonium	7173-51-5	Sans objet
Ethylène glycol	107-21-1	Aucune information disponible

12. DONNEES ECOLOGIQUES

Toxicité

Substances	Numéro CAS	Toxique pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les micro-organismes	Toxicité pour le invertébrés
Chlorure de didécylidiméthylammonium	7173-51-5	ErC50 (96 h) =0.053 mg/L (Pseudokirchnerella subcapitata)	LC50 (96 h) =0.97 mg/L (Danio rerio)	EC50 (3h) 17.95 mg/L (Activated sludge)	EC50 (48 h) =0.057 mg/L (Daphnia magna) NOEC (21 d) =0.021 mg/L (Daphnia magna)
Ethylène glycol	107-21-1	EC50 (72h) 6500 - 13000 mg/L (Selenastrum capricornutum)	LC50 (96h) 72860 mg/L (Pimephales promelas) NOEC (7d) 15380 mg/L (Pimephales promelas)	Aucune information disponible	EC50(48 hr)>100 mg/L (Daphnia magna) NOEC (7d) 8590 mg/L(Ceriodaphnia dubia)

Persistence et dégradabilité

Substances	Numéro CAS	Persistence et dégradabilité
Chlorure de didécylidiméthylammonium	7173-51-5	Facilement biodégradable (69% @ 28d)
Ethylène glycol	107-21-1	Facilement biodégradable (100% @ <4d)

potentiel Bioaccumulation

Substances	Numéro CAS	Bioaccumulation
Chlorure de didécylidiméthylammonium	7173-51-5	-0.41 BCF = 2.1
Ethylène glycol	107-21-1	LogKow-1.36

Mobilité dans le sol

Substances	Numéro CAS	Mobilité
Chlorure de didécylidiméthylammonium	7173-51-5	KOC = >667
Ethylène glycol	107-21-1	Aucune information disponible

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. ELIMINATION DES DECHETS**Méthodes de traitement des déchets****Méthodes d'élimination**

L'élimination doit être conforme aux réglementations gouvernementales et locales. La substance NE doit PAS être déversée dans une station de traitement des eaux usées.

Emballages contaminés

Respecter toutes les réglementations gouvernementales et locales en vigueur.

Autres informations

Aucune information disponible

14. DONNEES DE TRANSPORT**Numéro ONU**

UN1760

Nom d'expédition des Nations unies

Liquide corrosif, sans autre spécification
(Chlorure de didécylidiméthylammonium)

Classes de danger pour le transport

8

Groupe d'emballage:

II

Dangers pour l'environnement

Polluant marin

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucun(e)

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans objet

15. REGLEMENTATION**Informations réglementaires:**

Cette FDS a été préparée conformément des Nations Unies «Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)» et ses révisions.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS**Principales références de la littérature et sources de données**www.ChemADVISOR.com/**Date de révision :**

15-sept.-2022

Remarque sur la révision

sections de la FDS mises-à-jour:

1
2
4
11

Avis de non-responsabilité

Cette information est fournie sans aucune garantie, expresse ou implicite, d'exactitude ou d'intégralité. Les informations ont été obtenues auprès de différentes sources telles que le fabricant et des tierces parties. Ces informations peuvent ne pas être valides dans toutes les situations ou si le produit est utilisé en conjonction avec d'autres matériaux ou processus. L'utilisateur est entièrement responsable de la détermination d'adéquation de tout autre matériau.

Fin de la Fiche de données de sécurité